

24/05/2017



TECHNIQUES

Evolution de la filière technique (catégories C et B)

La fusion s'invite dans le débat et s'impose à tous !

L'administration a réuni le mardi 23 mai les organisations syndicales afin d'engager un dialogue social sur l'avenir de la filière technique du Ministère.

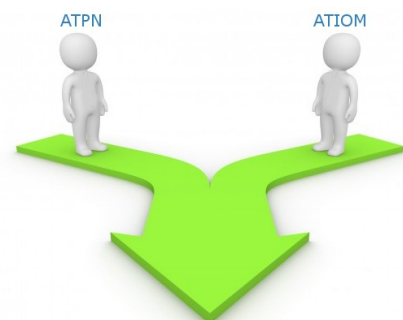
Ce dialogue social de fond avait été sollicité par le SNAPATSI, seul signataire du protocole du 11 avril 2016 pour les corps techniques police.

Réflexions sur les filières de métiers, mobilité interpérimétrique, postes fonctionnels et accès à la catégorie B, autant de sujets qui vont être évoqués dans le cadre de réunions bilatérales avant une seconde rencontre plénière en septembre.

L'administration s'engage pour une modernisation statutaire de la filière technique et fixe d'emblée le cadre :

Aucune évolution pour les ATPN ne pourra intervenir hors d'un processus de fusion avec les ATIOM.

Le SNAPATSI qui porte la fusion des corps techniques au sein du MI depuis 2004, sera présent pour vous dans ces négociations et défendra vos intérêts !



BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Alliance SNAPATSI construit votre avenir !